

udaf



Hérault

Sommaire

Les attentes des répondants sur le rôle des grands-parents et les relations intergénérationnelles	2
Les solidarités familiales	3
Conclusion	4



Synthèse de l'enquête 2018

“ Rôle des grands-parents en 2018 ”

En 2016, selon l'INSEE, le département de l'Hérault comptabilisait 234 266 personnes de plus de 65 ans pour une population totale de 1 132 481 habitants, soit presque 21% de personnes de plus de 65ans. Toutes ne sont pas des grands-parents, mais avec la progression de l'âge, les grands-parents seront de plus en plus nombreux.

Conformément au code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Nationale et les Unions départementales des Associations Familiales ont pour

mission légale de représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux des familles devant les Pouvoirs Publics.

L'enquête, réalisée en collaboration avec l'UNAF, avait pour thème en 2018 **"Le rôle des grands-parents aujourd'hui"**.

dont 70,9% vivent en couple.

6000 questionnaires ont été envoyés par mail sur le département de l'Hérault de juin 2019 à août 2019, à des allocataires Caf au 31/12/2018 qui ont au moins un enfant à charge.

*79,1% des répondants ont 1 à 2 enfants (le premier enfant a entre 10 ans et plus de 18 ans pour 49,2%, le second enfant a entre 3 et 14 ans pour 70,1%).
68,2% des répondants ont 1 à 2 frères ou sœurs et 15,9% ont 4 ou plus frères ou sœurs.*

263 questionnaires ont été complétés soit un taux de retour de 4,38%. A partir de ces résultats, il s'agira d'examiner les résultats de cette enquête sans pouvoir en extraire une tendance pour les familles du département de l'Hérault.

61,2% des répondants ont obtenu un diplôme supérieur ou égal à Bac+2. Au niveau professionnel, ils sont 52,5% à occuper des postes de professions intermédiaires, employés administratifs ou employés de commerce, 15,2% sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale, 5,4% sont ouvriers et 23,3% sans activité professionnelle.

L'originalité de cette enquête est d'étudier **la place des grands-parents vue par les répondants**, leurs attentes quant au rôle donné à leurs parents et beaux-parents dans l'éducation des enfants et dans leur vie de famille, et les limites posées.

Les résultats de l'enquête présentent les parents et beaux-parents des répondants de l'enquête et comment ces derniers souhaitent que leurs parents interviennent dans la vie de leurs enfants.

Mais elle va aussi permettre d'analyser l'évolution de la grand-parentalité (activité des grands-parents, la relation aux nouvelles technologies) et les liens intergénérationnels dans les familles (rôle de transmission des grands-parents de l'histoire familiale, de leurs expériences...).

Quels soutiens (financiers et non-financiers) les grands-parents apportent-ils pour soutenir leurs enfants dans l'éducation de leurs petits-enfants?

Les répondants de cette enquête sur le département de l'Hérault sont des femmes (90,6%), âgés de moins de 35 ans à 44 ans pour 75,6% d'entre eux (75,7% des conjoints des répondants),



"Passer du temps, créer du lien avec les petits-enfants" (66%), "transmettre des valeurs, des convictions" (50,6%) et "partager des passions, des activités avec les petits-enfants" sont les 3 premières attentes des répondants sur les apports des grands-parents pour les petits-enfants

Les attentes des répondants sur le rôle des grands-parents et les relations intergénérationnelles

Dans cette enquête, les grands-parents sont **en majorité retraités**. Ils sont en moyenne **âgés de plus de 65 ans** et habitent pratiquement tous à **leur domicile**.

Il semblerait que plus les grands-parents sont âgés, plus les répondants attendent de leurs parents qu'ils "transmettent l'histoire familiale" et "leurs expériences de vie" à leurs enfants, et moins les grands-parents sont âgés et plus les répondants attendent des grands-parents qu'ils "partagent des passions, des activités" avec leurs enfants, qu'ils se "rendent disponibles pour eux" ou qu'ils les "soutiennent moralement en cas de besoin".

On constate que la situation des grands-parents (actif/retraité) n'a pas d'incidence sur les attentes des répondants, ni la CSP des grands-parents ou des répondants.

1/3 des répondants habitent soit à moins d'un quart d'heure de la grand-mère maternelle soit à plus de 2 heures de cette dernière. Alors qu'ils sont 20,8% à habiter à moins d'un quart d'heure de la grand-mère paternelle. 50% des répondants habitent à moins de 30 minutes de la grand-mère maternelle, pour 37,8% de la grand-mère paternelle. Cela a des répercussions sur la **fréquence de rencontre avec les grands-parents**, même si cela n'explique pas tout. En effet, sur la fréquence de rencontre "tous les jours ou presque", **on constate que le pourcentage avec les grands-mères maternelles est plus**

important que pour celui des grands-mères paternelles (respectivement 13,3% et 3%). Ces tendances se confirment si l'on s'intéresse à "1 à 3 fois par semaine" ; en effet, 30,3% des petits-enfants rencontrent leur grand-mère maternelle à cette fréquence alors qu'ils sont 11% à rencontrer leur grand-mère paternelle (soit presque 3 fois moins).

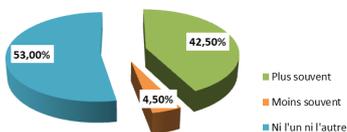
En ce qui concerne les grands-pères, on constate qu'ils rencontrent leurs petits-enfants à peu près à la même fréquence et qu'il n'existe pas de différence importante entre le grand-père maternel et le grand-père paternel (71% des grands-pères maternels voient leurs petits-enfants entre 1 à 3 fois par mois et 1 à 3 fois par an contre 72,4% des grands-pères paternels).

6% des enfants ne rencontrent jamais leur grand-mère paternelle contre 2,7% pour les grands-mères maternelles.

Lorsque les enfants souhaitent contacter leurs grands-parents, **on constate que les moyens de communication évoluent peu et que peu se servent des réseaux sociaux (3,7%)**.

Le téléphone reste pour plus de 4 enfants sur 10 le moyen de communiquer avec ses grands-parents. Viennent ensuite la webcam/vidéo et les SMS/MMS. Le courrier papier représente moins de 10% des communications mais arrivent avant les réseaux sociaux, les emails. Ainsi, les grands-parents de cette enquête sont peu enclins à utiliser les nouveaux moyens de communication.

Demande des enfants à voir les grands-parents



La place des grands-parents dans l'éducation des enfants Pourquoi le rôle des grands-parents est plus ou moins important dans l'éducation des enfants?

"L'éloignement des parents" est une des causes le plus souvent avancées. C'est également un "choix des répondants" de laisser une place dans l'éducation des enfants aux grands-parents (21,3% des répondants pour la grand-mère maternelle, 16,5% pour la grand-mère paternelle, 13,3% pour le grand-père maternel et 17,2% pour le grand-père paternel). Viennent ensuite "les problèmes de santé" des grands-parents (5,3% à 12,6% des grands-parents) et la "mésentente" avec les grands-parents (et plus particulièrement avec les grands-

parents paternels et surtout avec la grand-mère paternel (13,6% contre 4,9% avec la grand-mère maternelle)). "Le manque de disponibilité des grands-parents" (de 6,8% à 11,5% des grands-parents) et le "choix des grands-parents" (de 4% à 6,6% des grands-parents), ces derniers souhaitant profiter de leur retraite plus activement qu'auparavant.

De plus, l'enquête révèle que pour les répondants, **la place des grands-parents maternels est plus importante que la place des grands-parents paternels dans l'éducation des petits-enfants, et que les grands-mères ont plus de rôle que les grands-pères**.

Les solidarités familiales

Le soutien financier

Les dépenses de la vie courante (hors loyer) représentent un tiers du soutien financier des grands-parents (30,8% pour les parents du répondant et 33,7% pour les parents du conjoint du répondant). Viennent ensuite l'aide à l'achat immobilier (respectivement 17,1% et 24%) puis des aides pour d'autres raisons (respectivement 19% et 22,10%). Les vacances occupent également une place importante dans l'aide financière des grands-parents (15,6% pour les parents du répondant et 9% pour les parents du conjoint du répondant). L'aide attribuée aux dépenses de loyer est de 8,1% pour les parents du répondant et de 5,8% pour les parents du conjoint du répondant.

On peut dire que les grands-parents participent financièrement à tous les domaines de la vie de famille de leurs enfants, pour au moins 50% des répondants.

Les aides financières des grands-parents restent le plus souvent occasionnelles

La solidarité non-financière

Pour les 7 répondants sur 10 qui bénéficient du soutien non-financier des grands-parents, ce dernier prend la forme de garde des enfants, partir en vacances avec les enfants, les accompagner à leurs activités, mais aussi l'aide au bricolage, au jardinage ou aux travaux de la maison et l'aide aux tâches ménagères et aux courses. Il peut aussi s'agir d'un hébergement d'un mois ou plus.

La garde des enfants non-scolarisés toute la journée est assurée à 65,2% par les parents du répondant, la garde des enfants le soir après l'école à 70,4%, la garde des enfants le mercredi à 68,2%, la garde des enfants pendant les vacances scolaires à 61,8%, la garde des enfants quand ils sont malades à 69,5%.

70% des parents du répondant partent en vacances avec leurs petits-enfants contre 30% des grands-parents du conjoint du répondant et 76,2% des parents du répondant accompagnent leurs petits-enfants à

(de 9% à 42% des répondants), voir exceptionnelles (pour 4 à 5 répondants sur 10).

Elles sont régulières dans 11,1% à 14,3% des cas sur les postes de dépenses de la vie courante, pour les vacances, pour la scolarité/études des enfants et pour les dépenses de loyer.

Les donations ont lieu principalement dans le cas de l'achat immobilier (36,4%) ou pour d'autres raisons (7,1%).

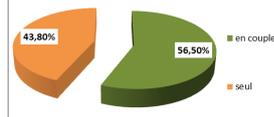
Dans tous les cas (en dehors des vacances) le soutien financier apporté par les grands-parents est, pour les 50% de répondants qui en bénéficient, indispensable (47,7% pour les dépenses de la vie courante, 60% pour la scolarité/les études des enfants, 54,5% pour les autres raisons, 63,6% pour l'achat immobilier et 72,2% pour les dépenses de loyer).

Il est important mais pas indispensable pour les vacances (68%). On sait que dans ce domaine, les familles vont se priver de vacances si elles n'en ont pas les moyens (voir l'enquête "vacances et loisirs en famille" de 2015).

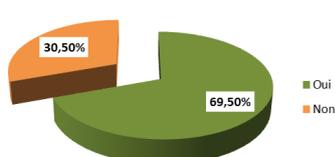
Soutien financier de la part des grands-parents



Situation des répondants ayant reçu un soutien financier



Soutien non-financier de la part des grands-parents



leurs activités.

Quand il s'agit de l'aide aux tâches ménagères et aux courses, 92,5% des répondants font appel à leurs parents.

Sachant que, dans cette étude, 90% des répondants sont des répondantes, ce sont donc les grands-parents maternels qui participent à cette aide et on constate là encore, une prédominance de la place des grands-parents maternels par rapport aux grands-parents paternels.

Des explications peuvent être apportées pour expliquer ce phénomène, notamment le fait que pour 35% des répondants, la grand-mère maternelle se trouve à moins d'un quart d'heure du domicile des répondants, contre 21% pour la grand-mère paternelle, mais aussi que 63,7% des grands-mères maternelles ont moins de 70 ans contre 57,2% des grands-mères paternelles.

La fréquence "régulière" du soutien des grands-parents concernant la garde des enfants est sensiblement la même. En effet, hormis pour la garde pendant les vacances scolaires, l'accompagnement aux activités des enfants et la garde des enfants le mercredi, elle se situe entre 13,9% et 29,1%.

Cette régularité dans le soutien des grands-parents maternels expliquerait aussi la fréquence de rencontres des enfants et de leurs grands-parents plus importante pour la grand-mère maternelle que la grand-mère paternelle.

Si on s'intéresse à la garde pendant les vacances scolaires, à l'accompagnement des enfants aux activités et à la garde des enfants le mercredi, on s'aperçoit que ce sont des domaines dans lesquels les grands-parents interviennent avec le plus de régularité (respectivement 52,7%, 44,2% et 38,9%). Il faut rappeler ici que 76% des répondants ont une activité professionnelle.

On peut avancer plusieurs hypothèses. Les répondants ne peuvent faire garder leurs enfants pendant ces moments par manque de structures d'accueil ou par manque de moyens financiers. La seconde est le souhait des grands-parents d'avoir leurs petits-enfants pendant ces périodes ou le souhait des enfants d'aller chez les grands-parents.

Il est à noter cependant que le soutien non-financier apporté par les grands-parents est le plus souvent "occasionnel" et ce, dans tous les domaines de l'intervention, voir même "exceptionnel" se situant entre 10,7% et 35,4%.

On constate que pour la garde des enfants (entre 46,3% et 56,6% pour la garde des enfants malades), **le soutien des grands-parents est indispensable.**

Pour 36% à 48% des répondants, le soutien des grands-parents dans les cas énoncés est important mais pas indispensable.

Mais pour environ 1 répondant sur 10, le soutien des grands-parents est accessoire. Cela peut signifier qu'il dispose d'autres moyens pour faire garder les enfants mais qu'il les confie aux grands-parents pour le plaisir de chacun.

UDAF de l'Hérault
160 Rue des Frères Lumière
CS29000
34060 MONTPELLIER CEDEX 2
04 99 13 23 45
mail: udaf34@wanadoo.fr
Site internet: www.udaf34.fr



Conclusion

Dans cet échantillon de répondants, qui rappelons-le n'est pas représentatif de l'ensemble des familles du département de l'Hérault, on constate que **la place laissée aux grands-parents maternels est plus importante que celle laissée aux grands-parents paternels dans l'éducation des petits-enfants.**

Il semblerait d'après des enquêtes réalisées que cela est lié à des attentes supérieures de la mère par rapport au père vis-à-vis des grands-parents.

De plus, les grands-mères jouent un rôle plus important que les grands-pères.

La solidarité financière concerne 52% des répondants de l'enquête. Pour ces derniers, **on peut dire que les grands-parents participent financièrement à tous les domaines de la vie de famille de leurs enfants.**

La solidarité non-financière concerne elle près de 70% des répondants, et cela concerne plus de 60% des répondants vivant seul et 73% des répondants vivant en couple.

Elle se manifeste essentiellement dans la garde des enfants, scolarisés ou pas, pendant les périodes scolaires et pendant les vacances.

Les grands-parents ont donc une place importante dans la vie de famille de leurs enfants et de leurs petits-enfants, tant par le rôle qu'ils ont à jouer (transmission, partage) que par le soutien financier et non-financier qu'ils apportent à leurs enfants dans l'éducation de leurs petits-enfants.